



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 02 Mars 2011

Date de la convocation 23 Février 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Chapelle des Pénitents ASPIRAN
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, Mme CAER Michèle, M.TOLOS Joseph, BRIGNAC : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.DIDELET Serge, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.SERRADJ Ahmed, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SANMARTIN Bernard, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.OLLIER Pierre, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, M.BAUDOT Bernard, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.MONTAGNE Thierry à M.TOLOS Joseph ; M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain ; M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse ; M.BORE Jacques à M.SEGURA René ; M.MALBEC Sylvain à M.FAVIER Marc ; M.MARTINEZ Antoine à M.GARROFE Gilbert ; Mme MIRET Christiane à M.BRUN Olivier ; Mme PUJOL MONNIER Chantal à M.BLANQUER Alain ; M.VIALA Daniel à M.OLLIER Pierre.</p>		

Objet : ZAC de la Salamane – Révision de l'Autorisation d'Engagement (AE) et des Crédits de Paiement (CP)

Monsieur LACROIX rappelle aux membres du Conseil Communautaire la délibération en date du 24 Mars 2010 fixant les modalités d'exécution des autorisations d'engagement et des crédits de paiement et approuvant le phasage à partir de 2009 en AE/CP pour l'opération de la réalisation de la ZAC de la Salamane,

Considérant la nécessité de :

- modifier le montant de l'AE suite au redimensionnement du projet
- d'actualiser les crédits de paiement existants, compte tenu du calendrier d'exécution de l'opération plus affiné et des paiements effectivement engagés au cours de l'année 2010,

Considérant l'avis favorable émis par la commission finance réunie le 23 Février 2011, il est proposé au conseil communautaire d'approuver l'AE révisée ainsi que la répartition des crédits de paiements votée par chapitre, présentées de façon détaillée ci-dessous :

	Désignation	AE H.T.	CP 2009 Liquidé	CP 2010 Liquidé	CP 2011	CP 2012	CP 2013...
011 - Charges à caractère général		15 900 000	54 897.46	49 992.61	8 730 000	1 638 000	1 665 000
6015	Terrains à aménager	7 000 000		420.00	6 800 000		100 000
6045	Achats d'études	500 000	53 441.38	36 700.00	120 000	80 000	60 000
605	Travaux	8 000 000			1 500 000	1 500 000	1 500 000
608	Frais accessoires	50 000	1 456.08	12 872.61	10 000	8 000	5 000
62841	Taxes Archéologie Préventive	350 000			300 000	50 000	

	Désignation	...CP 2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017
011 - Charges à caractère général		1 664 580	1 055 000	821 500	221 029.93
6015	Terrains à aménager	99 580			
6045	Achats d'études	60 000	50 000	20 000	19 858.62
605	Travaux	1 500 000	1 000 000	800 000	200 000
608	Frais accessoires	5 000	5 000	1 500	1 171.31
62841	Taxes Archéologie Préventive				

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré

A LA MAJORITE,

APPROUVE la répartition des crédits de paiements votée par chapitre, la modification de l'autorisation d'engagement pour l'opération de la réalisation de la ZAC de la Salamane, tel que présentée de façon détaillée ci-dessous :

	Désignation	AE H.T.	CP 2009 Liquidé	CP 2010 Liquidé	CP 2011	CP 2012	CP 2013...
011 - Charges à caractère général		15 900 000	54 897.46	49 992.61	8 730 000	1 638 000	1 665 000
6015	Terrains à aménager	7 000 000		420.00	6 800 000		100 000
6045	Achats d'études	500 000	53 441.38	36 700.00	120 000	80 000	60 000
605	Travaux	8 000 000			1 500 000	1 500 000	1 500 000
608	Frais accessoires	50 000	1 456.08	12 872.61	10 000	8 000	5 000
62841	Taxes Archéologie Préventive	350 000			300 000	50 000	

	Désignation	...CP 2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017
011 - Charges à caractère général		1 664 580	1 055 000	821 500	221 029.93
6015	Terrains à aménager	99 580			
6045	Achats d'études	60 000	50 000	20 000	19 858.62
605	Travaux	1 500 000	1 000 000	800 000	200 000
608	Frais accessoires	5 000	5 000	1 500	1 171.31
62841	Taxes Archéologie Préventive				

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.